

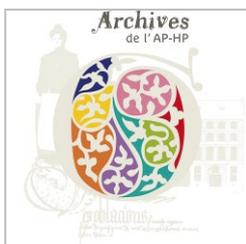
Hôpital temporaire de la Cité universitaire

Archives administratives de l'établissement

1941-1945

Répertoire numérique

2020



Introduction

Biographie ou Histoire :

L'hôpital temporaire de la Cité universitaire ouvre le 30 janvier 1941. Il s'installe dans les bâtiments de la fondation Deutsch de La Meurthe située à la cité universitaire internationale, boulevard Jourdan, dans le 14^e arrondissement de Paris. Cette fondation, avec entre autres la clinique Antoine-Chantin et la fondation Rothschild, est l'une des institutions privées auxquelles l'administration fait appel pendant la Seconde Guerre mondiale pour combler le manque de lits d'hospitalisation dû aux réquisitions de l'occupant. Géré provisoirement par l'Assistance publique, l'hôpital de la Cité universitaire abrite un service de médecine. Son exploitation hospitalière s'achève en septembre 1945. À sa fermeture, les archives de l'hôpital temporaire sont transférées à l'hôpital Broussais qui en récupère l'activité.

Documents en relation :

- 9L/127 : Suivi de l'hôpital par l'administration centrale. Pièces relatives au fonctionnement de la structure.
- 600FOSS : Gestion des réquisitions liées à l'Assistance publique pendant la Seconde Guerre mondiale.

RÉPERTOIRE

Personnel.

CTU/1/K/1	Répertoire alphabétique.	1941-1945
CTU/2/K/1 - CTU/2/K/2	Registres de mutation.	1941-1945
CTU/2/K/1	22 janvier 1941 - 13 décembre 1943	
CTU/2/K/2	15 décembre 1943 - 20 septembre 1945	
773W/1 - 773W/2	Registres d'appointements.	1941-1945
773W/1	Personnel hospitalier.	1941-1945
773W/2	Personnel ouvrier.	1941-1945

Population - Malades hospitalisés.

CTU/1/Q/2/1 - CTU/1/Q/2/2	Registres des entrées.	1941-1945
CTU/1/Q/2/1	31 janvier 1942 - 1943	
CTU/1/Q/2/2	1944 - 29 août 1945	
CTU/3/Q/3/1 - CTU/3/Q/3/3	Registres de destination des corps.	1941-1945
CTU/3/Q/3/1	8 février 1941 - 31 mars 1943	
CTU/3/Q/3/3	1 ^{er} avril 1943 - 27 août 1945	
CTU/3/Q/3/2	1 ^{er} mai 1941 - 27 août 1945	
<i>Présentation du contenu :</i>		
Ce registre contient les mêmes informations que les deux précédents sans la mention des personnes qui ont réglé le convoi funéraire. Il indique la nature du cercueil (chêne ordinaire, chêne fort, ...).		